

Assemblée Générale de l'association Poker GTM saison 2023-2024

Date : 29/09/2023

Heure : 22h00

Animateur : Stéphane Cosne – président



• PRESENTS

Les trois membres du bureau actuel, Cosne Stéphane, Terrien Serge et Chouvier Steve et 14 adhérents.

• POINT SUR LA TRÉSORERIE DU CLUB

Le dernier relevé bancaire du 30 juin faisait état d'une trésorerie positive de 1.070 €. Depuis cette date nous avons versé 95 € à l'entreprise Emonsite, pour renouveler l'adhésion au gestionnaire de notre site Internet. Soit un solde positif à ce jour de 975€

• ÉLECTION DU BUREAU :

5 personnes ont souhaité intégrer le bureau de l'association. Le bureau désignera le rôle de chacun de ses membres lors de sa première réunion. A ce jour sont présentées les fonctions suivantes :

- Le président Cosne Stéphane est réélu à l'unanimité.
- Terrien Serge, trésorier sortant et remplacé par Laille Laurent.
- Chouvier Steve conserve son poste de secrétaire.
- Laille Isabelle entre dans le bureau en tant que vice-présidente.
- Dantin Marc entre dans le bureau en tant que secrétaire adjoint.

• COTISATION ANNUELLE :

La cotisation pour la saison 2023-2024, couvrant la période du 1^{er} octobre 2023 au 31 septembre 2024, est établie à **50€** (40€ + 10€) par personne.

Pas de cartes de consommation prévues, le bureau fournira toute l'année de quoi se restaurer en gourmandises et boissons non alcoolisées avec la part des 10€ supplémentaires des cotisations.

• AUTRES POINTS ABORDÉS :

Organisation des soirées de championnat

- Début des parties à 21h. Chaque adhérent reçoit dans la journée un SMS lui rappelant la tenue de la soirée et lui demandant de confirmer sa présence. Les personnes n'ayant pas répondu à ce SMS et arrivant après cet horaire se verront refuser l'accès à la partie du soir.
- Mise en place d'un championnat annuel au format « Heads'up » sous forme de fil rouge. Règles et principe du championnat à mettre en place.
- La décision est de récompenser le vainqueur de chaque soirée + les 3 ou 5 premiers de chaque championnat. Modalités et niveau de récompenses à définir avec le bureau.
- Mise en place des sanctions lors des rencontres pour bien faire respecter les règles du jeu. Ces sanctions (avertissement, nombre de donnes sans cartes, ...) seront précisées dès la première manche du premier championnat

Organisation d'un tournoi

- Mise en place d'un tournoi ouvert au public, date à définir en fonction des disponibilités de la salle de la Loge à Beaupréau. Prévion souhaitée, mars-avril. *Point à discuter rapidement avec le bureau.*

• INVESTISSEMENT :

Discussion à définir sur les besoins en matériel, tapis, jeux de cartes... notamment pour la bonne organisation du tournoi annuel.

• PROCHAINE REUNION

Réunion à établir avec les membres du bureau.

Vendredi 13 octobre à 19h45 (à confirmer)

Points à aborder

- Les récompenses des championnats.
- La mise en place du tournoi annuel.
- Les adhésions au championnat My Poker Ligue.
- Les investissements à prévoir
- ...

• RAPPEL :

Les manches de championnats ont lieu tous les vendredis excepté le **deuxième** vendredi de chaque mois. (Salle réservée pour une autre association)

L'association est à but non lucratif, personne n'est rémunéré par l'association.

Nous comptons sur l'aide de tous les membres du club pour aider à la mise en place et le rangement de la salle et du matériel lors des manches du vendredi soir, ainsi que pour l'organisation du tournoi annuel.